



HAL
open science

“ Une idéologie française ” : l’engagement européen d’Alain Duhamel

David Buxton

► **To cite this version:**

David Buxton. “ Une idéologie française ” : l’engagement européen d’Alain Duhamel. David Buxton; Francis James. Vulgarisateurs, essayistes, animateurs : Interventions et engagements médiatiques en France depuis les années 1980, L’Harmattan, pp.17-37, 2005, 978-2296083820. hal-03120761

HAL Id: hal-03120761

<https://hal.parisnanterre.fr/hal-03120761>

Submitted on 25 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Une idéologie française » : l'engagement européen d'Alain Duhamel

David Buxton (publié en 2005)

Bien que ne faisant pas partie du corpus de « doxologues » retenu par Bourdieu et Boltanski dans leur article classique de 1976 sur la production de l'idéologie dominante, le jeune Alain Duhamel y joue déjà un petit rôle, en animateur selon les règles de l'art d'un débat télévisé entre Georges Marchais et Jacques Chirac. Petit rôle, mais suffisamment influent pour se faire remarquer par les deux sociologues :

« occupant une position en tous les points de circuit de production et de circulation de l'idéologie officielle, il peut tirer des enquêtes de l'IFOP les thèmes de ses émissions, transmettre dans ses cours les enseignements de sa pratique de journaliste et de directeur de collection, trouver dans les préceptes rhétoriques de Sciences Po les principes d'organisation des débats télévisés ou encore utiliser "l'autorité universitaire" dont il se pare comme garant d'objectivité ou d'apolitisme (1). » En effet, il n'est pas déraisonnable de voir en Duhamel, ancien élève devenu « professeur » (c'est-à-dire conférencier) à Sciences Po, journaliste politique de radio et de divers journaux et magazines, animateur politique de télévision, représentant par excellence de ce qu'on pourrait qualifier d'« esprit Sciences Po ». C'est d'ailleurs ce que revendique l'intéressé (2).

Symptomatiquement, dans « l'Encyclopédie des idées reçues et des lieux communs » établie par Bourdieu et Boltanski à partir d'un corpus croisé d'auteurs allant de Fourastié à d'Iribane, on ne trouve pas une entrée pour « l'Europe », ce qui serait impensable si l'on voulait refaire l'opération aujourd'hui. Livre de circonstance écrit par Alain Duhamel avant les élections européennes de 1999, *Une ambition française* (Plon) est néanmoins un bon exemple d'« idées reçues » concernant la construction européenne, avant l'élargissement aux pays de l'Est, avant que la question de l'intégration de la Turquie ne se pose sérieusement, avant donc le référendum perdu sur le Traité constitutionnel en 2005, mais où la crise à venir couve déjà (3). Voici quelques assertions tirées au hasard d'un livre écrit par Duhamel en 1985. « *Les Français sont des citoyens adolescents... Les gallicans, que l'on croit souvent cyniques et sceptiques, se sont avérés en fait crédules et idéalistes* » (4) ; « *Les Français ont l'esprit contrariant : ils respectent la puissance de l'Etat mais ils la frondent en chaque occasion* » (5) ; « *Un débat simpliste, sans dialogue véritable, des réactions mécaniques constituent l'aboutissement d'une longue tradition nationale. La France est née frappée d'une double maladie congénitale, le virus de la division, le bacille de l'intolérance* » (6). Autant d'affirmations péremptoires assénées depuis une vingtaine d'années par un homme manifestement très sûr de son fait. Comment ce genre

d'argument a-t-il réussi à intégrer un discours qui passe à sa manière pour « savant », notamment chez ses confrères ? Evitons le sociologisme vulgaire qui consisterait à postuler l'existence de prémisses épistémologiques radicalement différentes à l'œuvre dans l'université et dans le journalisme spécialisé. Comme le démontre Michael Schudson dans son histoire de la presse américaine, l'émergence à la fin du 19^e siècle d'un journalisme pleinement « professionnel » allait main dans la main avec sa capacité à établir et à maintenir des liens (fussent-ils ténus) avec les sciences sociales naissantes (fussent-elles d'une scientificité discutable) (7) ; d'un point de vue purement formel, le discours de Duhamel n'est nullement en rupture avec certaines disciplines universitaires, à savoir la psychologie sociale, et plus précisément, l'approche culturaliste dans les sciences humaines. Constatons ici que le plaidoyer pro-européen de Duhamel repose pour l'essentiel sur des thèses classiquement culturalistes :

Thèse 1 : « *La France est devenue une nation mélancolique* ». Elle « doute », « se remémore », souffre d'un « spleen », est « obsédée par le spectre du déclin », « éprouve le sentiment de flotter dans des habits devenus trop grands ».

Thèse 2 : « *Ces peurs [de l'Europe]..., une armée de démagogues et de nationalistes sincères tente de les mobiliser et de les diriger contre l'Europe* ». Les Français ont peur de l'avenir, ce qui risque de se transformer en « *paranoïa idéologique* », en « *inversion pathétique de la réalité* », car selon les adversaires de l'Europe, tous les maux français sont importés de Bruxelles. Parmi les adversaires, Duhamel distingue entre les démagogues et les populistes (qu'il faut combattre), et les nationalistes sincères (qu'il faut raisonner).

Thèse 3 : L'Union européenne est la plus grande chance qui soit offerte à la nation française, elle bâtit et elle propose un destin qui lui manque, si les Français l'osent. « Rachitique » et « dépressive », la France a besoin d'une thérapie, d'un projet de vie; seule la construction européenne peut la sauver d'un déclin annoncé. Epouser l'Europe, c'est se placer du côté de la réalité, afficher sa bonne santé mentale. L'Europe « revigore » la France et « *la met au défi de se tailler une nouvelle influence* ». Le rejet de ce destin serait d'autant plus irrationnel que « *l'Europe est pour une bonne part une idée française* ».

Je reviendrai sur l'importance des métaphores organiques dans cet argument. Pour l'instant, remarquons à quel point celui-ci s'appuie sur le diagnostic d'un « caractère national » vulnérable aux diverses maladies psychiques (dépression, paranoïa). L'après-guerre a vu l'introduction en France d'une nouvelle discipline, la psychologie sociale, par l'intermédiaire de Jean Stoetzel, qui a également introduit en France les enquêtes par sondages fondées

sur les techniques d'échantillonnage élaborées aux Etats-Unis. Le lien entre la discipline universitaire et l'entreprise commerciale était étroit; pour Stoetzel, l'étude des opinions relève intégralement de la psychologie sociale. Comme le précise le politiste Loïc Blondiaux: « *Le professeur de philosophie va en conséquence pouvoir coexister pacifiquement chez Stoetzel avec le patron de l'IFOP. Le va et vient sera constant entre ces deux sphères : les cours de psychologie sociale appliquée, à Bordeaux puis à la Sorbonne seront consacrés à la mode, la santé et bâtis autour de résultats de sondages réalisés par l'IFOP [...] Tout en adoptant la forme juridique d'une entreprise commerciale, [l'IFOP] se présente comme "un organisme de recherches psychologiques" devant consacrer "le produit de son activité à des études pouvant faire l'objet de communications scientifiques ou de publications et volumes, dont les frais ne pourraient trouver un financement public ou privé* (8). »

En d'autres termes, les enquêtes de l'IFOP se présentaient comme du matériau brut financé par des commanditaires privés mais exploitable en deuxième main par des sociologues et des politologues ; comme l'a dit Stoetzel en 1953, « *la science moderne exige un travail en équipe et la mise à son service de moyens considérables* » (9). A la fin des années 1950, Stoetzel cumule les fonctions de Professeur de Psychologie Sociale à la Sorbonne, Président du premier institut de sondages en France (l'IFOP), Directeur du Centre d'études sociologiques (CNRS), et un des fondateurs de la *Revue française de Sociologie*. En 1951, sous l'égide de l'UNESCO, il a dirigé une « étude scientifique » (sous la forme d'une vaste enquête quantitative à base de questionnaires) sur le « caractère national » des Japonais, étude qui a « largement confirmé » mais en les affinant les conclusions tirées avant la guerre par l'anthropologue culturaliste Ruth Benedict (10). Bien entendu, aucune enquête semblable n'a été effectuée en France, sauf si on entend généraliser les ethnographies de tel ou tel village à la France entière. Ce qui fut le cas de l'anthropologue américain Lawrence Wylie, mobilisé par Jean-Jacques Servan Schreiber dans son *Défi américain* (1967) pour opiner sur « *la tendance française de limiter et de définir soigneusement tous les aspects de l'existence humaine. La camisole de force qui en résulte empêche tout naturellement le changement* (11). » Alternativement, on pourrait considérer que les diverses études d'opinion sondant les attitudes et les pratiques des Français (du type « Francoscopie ») à travers les années pourraient tenir lieu de ce type de travail, conformément à la vision de Stoetzel. Duhamel n'affirme pas cela, mais certains passages de ses livres dépendent implicitement de l'accès aux résultats des sondages d'opinion. En ce sens, il n'est pas exagéré de voir en Duhamel, conseiller aux instituts de sondages l'IFOP et ensuite la SOFRES, un des héritiers du projet de Stoetzel qui, comme le démontre Blondiaux, s'est imposé plutôt en sciences politiques et non en sociologie comme prévu. Car l'existence

supposée de données empiriques concernant le « caractère national » des Français sous-tendent des affirmations du type « les Français sont ainsi ». Force est de conclure que de telles affirmations jouent un rôle essentiel dans les arguments avancés par Duhamel et qu'en l'absence du moindre indice scientifique, il a fallu procéder « comme si ».

Tout argument s'appuyant sur l'idée d'un caractère national a forcément des visées stratégiques. Car même en supposant que l'existence de celui-ci puisse être scientifiquement fondée, elle nous confronte, pour reprendre les termes de Fredric Jameson, « à quelque chose d'aussi final et énigmatique que les constantes de la science moderne, tel le π , ou la vitesse de la lumière (12). » Or il est clair que « le complexe d'Astérix » qui selon Duhamel caractérise les Français depuis des millénaires constitue une tare psychologique qu'il convient de transformer. En ce sens, la « chance offerte par l'Europe » dont parle Duhamel cache un discours finalement très moral : le « devoir d'européanisation » (13), qui oblige les Français à s'adapter aux réalités du monde moderne, à s'améliorer, à grandir.

Dans un argument qui nous invite à reconnaître une vérité fondée sur des affirmations « même pas fausses » (et à ce titre, trivialement « vraies » pour qui veut jouer le jeu), il y a un gain narcissique pour le lecteur qui est loin d'être négligeable ; s'y reconnaître, c'est se placer dans la catégorie des élus faisant preuve de maturité. Dans ce jeu flatteur du mieux disant raisonnable, Duhamel peut se permettre de qualifier des contradicteurs trop insistants de « démagogues ». Mais pour reprendre Bourdieu et Boltanski, « le discours dominant doit son efficacité proprement symbolique (de méconnaissance) au fait qu'il n'exclut ni les divergences ni les discordances (14). » Discours dominant incarné, Duhamel peut aussi s'offrir le luxe de multiplier les concessions à ses adversaires modérés, de prendre ses distances avec les zélés de son camp ; ainsi, il n'est guère d'affirmation qui ne soit pas compensée par un geste vers l'autre camp (du type il faut réduire la pression fiscale par-ci et renforcer les prestations sociales par-là)(15). La rhétorique formelle en vigueur à Sciences Po démontre ici toute son efficacité : thèse affirmée, concession faite aux contradicteurs (antithèse), réaffirmation de la thèse initiale, encore plus forte pour avoir intégrée les critiques (synthèse). Si l'on entend critiquer la dérive libérale de la construction européenne, alors Alain Duhamel (par-ci, par-là) ne dit pas le contraire (16).

Loin d'analyser des faits et des données, Duhamel s'engage d'une manière toute personnelle, et mobilise des arguments en faveur d'une construction européenne à venir ; ce, non en homme politique, mais en journaliste. Dans un plaidoyer pour une entité politique qui reste largement à construire, il ne peut être question d'une simple défense du statu quo, de quelque

manière que ce soit. A première vue, la plus-value journalistique est faible ; avec quelques références partisans rajoutées, le livre aurait pu être signé par un homme ou une femme politique de centre-gauche ou de centre-droit (17). L'intérêt du livre de Duhamel tient à sa petite marge de liberté par rapport au discours politique, marge qui permet de dégager la dimension fantasmatique du projet européen. Avançant en journaliste, Duhamel se trouve donc dans l'obligation de se démarquer par rapport à un discours politique, démarquage qui se caractérise par le ton plus que par une prise de position explicite d'expert indépendant. Le style d'un éditorialiste a ses propres caractéristiques (rythme enjoué, pléthore d'adjectifs et d'adverbes qui « frappent ») qui amène l'idéologue à baisser sa garde momentanément, là où l'effet de style l'emporte sur la rigueur et la circonspection.

Cette obligation de démarquage, pour minime qu'elle soit, nous donne les moyens d'aborder un discours trop abstrait, et surtout, trop lisse pour permettre la moindre prise. Car il ne peut être question de taxer le discours de Duhamel d' « idéologique » à partir d'un haut terrain « scientifique ». L'analyse d'un discours social ne peut s'effectuer d'un hypothétique et impossible point de vue extérieur ; reste la possibilité de prendre appui sur ses *contradictions internes*.

Cela ne va pas de soi. Les arguments de Duhamel ne sont pas si précis qu'on puisse y déceler des défauts de construction logique, ni assez concrets pour être soumis à l'épreuve du réel. Les contradictions internes du projet idéologique défendu par Duhamel, ses limites objectives, ne peuvent s'apercevoir que dans des *symptômes* qui perturbent la surface lisse du discours l'espace d'un mot incongru, d'un enchaînement malhabile, d'un cliché trop appuyé, d'une métaphore mal maîtrisée, d'une répétition compulsive. Emprunté à la psychanalyse, le concept de « symptôme » implique un décalage entre ce qu'on veut dire et ce qui est effectivement dit, et par conséquent un travail d'interprétation, *une lecture symptomale* qui rompt avec une lecture linéaire pour s'interroger sur les *bévues et les silences* du texte, pour y dégager un non-dit qui structure celui-ci autant que ce qui y est dit (18). Depuis la parution du livre de Duhamel en 1999, ces symptômes, autant de fissures dans un discours par trop consensuel, sont devenus des contradictions béantes.

Le compte-rendu historique qui ouvre *Une ambition française* distribue des satisfecit de « bon européen » à tous les Présidents de la République (en commençant par de Gaulle) qui, chacun à sa manière, ont apporté leur pierre à l'Europe (19). Le côté purement franco-français de l'argument (l'Europe est au fond une idée française) fait mieux ressortir son aspect *stratégique* ; paradoxalement la défense de l'Europe avancée par Duhamel est irrecevable en dehors de la France (20). Mais, comme il le dit, « *chacun le sait depuis Michelet, la France est une personne* (21). »

Comme une personne (spéciale, très), elle a ses aspects physiques, son histoire, ses états d'âme et sa volonté. Et en tant que quasi réincarnation de la France agonisante, l'Europe aussi est une personne (spéciale, très) en devenir. « *Jamais dans l'histoire un groupe de nations n'a tenté ainsi de s'unir volontairement pour constituer une force et même une personne* (22). » La métaphore organique se révèle incontournable pour transformer une union de nations, « *système politique inédit, inachevé, évidemment transitoire* » en Etat embryonnaire, en Etat virtuel: « *[L'Europe] n'est pas un Etat, mais elle en possède nombre de caractéristiques. Avec l'euro, elle disposera d'une monnaie, privilège typiquement régalien, d'ordinaire réservé exclusivement aux Etats. Si elle se dote réellement dans les années qui viennent d'une défense commune et d'une politique étrangère, elle en acquerra d'autres caractéristiques spectaculaires. L'Europe n'est pas un Etat, mais...* (23) » La métaphore s'avère incontrôlable, cependant, lorsque Duhamel déclare qu'« *à son stade actuel, l'Europe reste une union hermaphrodite* (24). » En d'autres termes, pour Etat-nation en puissance qu'elle soit, l'Europe *manque d'une identité sexuelle claire*. Sous sa forme actuelle, hésitant entre fédération et confédération, elle est condamnée à la stérilité. Logiquement, il manque à l'Europe un membre viril (la France ?) qui fonderait sa puissance et lui permettrait de jouer un rôle « actif », plutôt que de subir les conséquences d'une mondialisation dominée par les Etats-Unis (25).

En fait, « l'occasion unique » que constitue l'Europe se précise en filigrane : c'est une compensation pour la perte (castratrice) de l'empire (26), une tonique bien adaptée pour ce malade difficile qu'est la France. « *La France a toujours eu la passion de l'influence, le besoin d'une reconnaissance spécifique de son apport par tous, bien au-delà de ses frontières. Ce rêve nécessaire, cette utopie flatteuse, ce dessein national taillé pour le XXI^e siècle, l'Europe, l'Europe seule peut les lui fournir. La France n'a plus d'empire... Le réalisme de l'Europe propose donc une nouvelle chance au romantisme de la nation* (27). » À quoi on objectera qu'un empire et une éventuelle fédération européenne ne sont pas tout à fait la même chose. La partie de l'argument qui assure le lien discursif entre l'ancien empire et l'Europe est tronquée ici, et vraisemblablement ne peut être dite dans ce contexte. C'est chez Robert Schuman, « père de l'Europe », qu'on peut reconstruire la partie manquante : le grand idéal chrétien qui permet de rattraper les péchés du colonialisme. « *Aujourd'hui, le christianisme, riche de cette expérience vécue au cours de sa propre histoire, doit aider les peuples les moins évolués à adopter la même voie d'une régénération humaine. Les nations colonisatrices n'ont pas toujours compris pleinement le rôle qui leur était échu. Le colon et le missionnaire n'avaient pas toujours une même noble et généreuse inspiration. Le capitalisme économique se prêtait trop facilement à des méthodes d'exploitation égoïste et négligeait le*

sens de la responsabilité humaine. [...] La démocratie sera chrétienne ou ne sera pas. [...] L'Eglise se préoccupe de voir sauvegardés les grands intérêts de la personne humaine; sa liberté, sa dignité, son épanouissement. Elle s'oppose à tout ce qui peut les entraver. [...] La mise en œuvre du vaste programme d'une démocratie généralisée dans le sens chrétien du mot trouve son épanouissement dans la construction de l'Europe (28). »

L'Europe offre alors une nouvelle chance à l'idéologie de la nation, désormais dépassée comme principe d'unification transcendant les clivages sociaux. L'Europe est à la nation ce que la nation fut à la région; c'est dans cette équation implicite qu'on peut mieux comprendre l'importance de la référence à l'empire, qui a déjà réalisé (mais d'une manière historiquement caduque) *la nation élargie*, la superpuissance. Refuser l'ouverture à l'Europe, la reconduite de la nation élargie sur d'autres bases, c'est couper les ailes d'une classe dominante qui se doit d'être supranationale ou de ne pas être. C'est cette classe qui donne l'exemple par le haut, d'où l'argument tiré par Duhamel du niveau d'études supérieures de ceux qui ont voté oui au traité de Maastricht (29). Le fantôme d'un bonapartisme populiste se fait sentir et fait peur. Ce qui compte *stratégiquement* dans ce type d'argument, c'est l'unité relative de la classe dominante (et ses alliés) qui a des responsabilités devant l'Histoire.

Considérons le passage suivant : « *Avec Robert Schuman et Jean Monnet, l'Europe va réellement sortir des limbes. L'ambition va prendre de l'ampleur, le rythme va acquérir de la force et, surtout, les résultats vont devenir beaucoup plus consistants. Le mérite politique, la responsabilité gouvernementale reviennent à Robert Schuman, l'imagination, l'audace et la méthode appartiennent à Jean Monnet. Rien de plus hétéroclite a priori que cet étrange tandem-là : **Rocher** (sic) Schuman, le Lorrain, fervent catholique, économe de ses mots, au demeurant mauvais orateur, sans charisme ni grâce mais courageux, déterminé jusqu'à l'abnégation, assez modeste pour endosser les idées des autres, assez autoritaire pour les imposer alors à ses amis politiques, est fréquemment sous-estimé. Il s'en soucie peu et en joue. Il est le plus respecté des démocrates-chrétiens français. Jean Monnet, lui, a un parcours totalement atypique. Ce fils de négociant en cognac n'a pas fait d'études supérieures mais parle en revanche un très bon anglais - commerce oblige - et s'est toujours montré grand ouvert vers l'extérieur. Plutôt radical et laïc, c'est un pragmatique hardi et entreprenant. Il n'a jamais appartenu à un parti politique ou brigué un mandat électif, mais son influence aura été exceptionnelle, unique même (30). »*

Laissons de côté l'aspect passablement mythologique (et édifiant) de cette origine bicéphale et remarquablement française. Dans une lecture symptomale, on ne peut passer sous silence le

lapsus énorme commis sur le nom de Robert Schuman. Il ne faut pas aller trop vite en besogne ; le lapsus doit être placé dans son contexte et non glosé banalement dans le style « Schuman fut un rocher ». Manifestement, le lapsus est le résidu *condensé* d'une idée gommée. Vrai-faux épithète, « rocher » renvoie aussi (et surtout) au substantif le plus proche, le *tandem* des deux hommes (31). Schuman est responsable, Monnet audacieux, l'un est politique, l'autre négociant ; accessoirement l'un est fervent catholique, l'autre laïc. Et à l'arrivée, l'un est démocrate-chrétien, l'autre (plutôt) radical. L'affiliation politique se noie dans un monceau d'adjectifs mêlant facettes de la personnalité (« déterminé ») et données sociologiques (« négociant »). On voit ici la difficulté chez Duhamel de raisonner en termes purement politiques, d'où le *non sequitur*, « *plutôt radical et laïc, c'est un pragmatique hardi et entreprenant* ». Car si « l'étrange tandem » peut être jugé « hétéroclite », c'est plus en termes religieux (combinaison d'un croyant et d'un laïc) qu'en termes politiques (les deux étaient centristes). Afin d'accomplir l'œuvre de Dieu sous la forme d'une « maison Europe » où régneront les valeurs chrétiennes, l'alliance avec des laïcs « de bonne volonté » s'impose. Citons René Lejeune, proche collaborateur de Robert Schuman et « demandeur » dans le procès de béatification de celui-ci : « *Le chrétien actif en politique n'oublie pas qu'il est engagé dans un combat où l'Adversaire n'est autre que [Satan qui se camoufle en ange de lumière et] qui corrompt tout ce qu'il inspire. Cela lui évite de diaboliser les adversaires de ses propres options, qui, sans être chrétiens, sont le plus souvent des personnes de bonne volonté. La politique étant "l'art du possible", il faut rechercher avec eux des compromis sans jamais aller à l'abandon de valeurs fondamentales* (32). »

Repolitisons le symptôme : le rocher sur lequel on peut bâtir l'Europe, c'est l'alliance entre les courants traditionalistes et modernistes, chrétiens et laïcs, de la bourgeoisie. Et la stratégie sous-jacente du mythe des origines avancé par Duhamel, c'est l'unité de classe au nom d'un intérêt supérieur : l'Europe où le marché fait corps avec la supra-nation chrétienne. Insister sur la double paternité française de l'Europe, c'est réunir en un seul projet des propriétés relativement opposées et accroître les possibilités de médiation entre les fractions de la classe dominante (33).

Si certaines valeurs laïques (voire légèrement socialisants) font partie intégrante du rocher fondateur, c'est pour mieux exclure des idées politiques qui n'y trouvent pas de place : « *L'idéologie européenne est un volontarisme, un optimisme et une prospective. Elle s'enracine à la fois dans la démocratie, dans l'économie de marché et dans la certitude que la mondialisation impose des pôles régionaux forts. Elle croit que l'Europe est créatrice de libertés, de prospérité et de force collective. Elle aspire à un univers idéaliste, à la fois ordonné, pacifique et coopératif. [...]*

Ses origines intellectuelles la tirent du côté de la démocratie chrétienne. Elle peut cependant absorber sans secousses irréparables les politiques sociales-démocrates ou libérales. En revanche, elle n'est compatible ni avec le communisme ni avec le socialisme français à l'ancienne (c'est à dire voulant rompre avec le capitalisme) ni, sur l'autre flanc, avec les populismes. Cette idéologie de rassemblement apparaît congénitalement incompatible avec un autre type de société. Elle est réformiste, gradualiste, peut s'accommoder d'alternances ou de cohabitations, pas d'extrémistes. Sa mécanique d'intégration est exclusive des idéologies de rupture. D'où d'ailleurs le gage de stabilité qu'elle constitue pour les démocraties qui la composent. Elle complique, elle estompe incontestablement les frontières idéologiques entre la gauche et la droite (34). »

Pour Duhamel, les nouvelles questions discriminantes entre la gauche et la droite (qui tournent autour de problèmes d'éthique ou de gestion) « ressemblent plus aux débats de l'Europe du Nord entre libéraux et sociaux-démocrates qu'aux guerres de religion politiques, si fréquentes autrefois en Europe latine et particulièrement en France (35). » Encore une fois, le vitalisme de Duhamel permet d'écarter sans argument le socialisme jugé « congénitalement incompatible » avec l'Europe. Le capitalisme représenterait la finalité naturelle de la société; seules les idéologies qui gravitent autour du centre de l'échiquier politique sont en phase avec la « mécanique » de celle-ci.

« L'idéologie européenne » pourrait d'autant plus absorber une politique sociale-démocrate que celle-ci est devenue pratiquement indifférenciée d'une politique libérale, qui serait donc la doctrine organique de l'Europe. On voit à quel point toute détermination sociale est bannie au profit de la morale qu'impose l'évolution naturelle de l'Histoire : « [l'idéologie européenne] est réformiste, gradualiste (36). » Le chantage au réel dessine une véritable stratégie: l'exclusion de politiques « congénitalement incompatibles » avec la logique du marché par un *mouvement de tenailles* qui élimine progressivement les déviations idéologiques empêchant la réalisation d'une Europe en phase avec elle-même (« ordonné, pacifique, coopératif »).

Une politique idéalement rationnelle se situe donc entre la social-démocratie et le libéralisme, avec la démocratie chrétienne pour centre de gravité (37) ; le mythe des origines formé par le couple Schuman-Monnet apparaît du coup beaucoup moins anecdotique. Dans *Le complexe d'Astérix* (1983), après une énième charge contre « les blocages idéologiques » et « les idées mortes », Duhamel parle de l'émergence d'un nouveau type de clerc, symbolisant de nouvelles aspirations, « ...de registre moins doctrinal que psycho-sociologique, qui se reconnaissent en deux intellectuels-stars : Jean-Marie Lustiger, cardinal-archevêque de

Paris, et Serge July, directeur de Libération. Deux hommes qui ont peu en commun, sinon une semblable fonction quasi thérapeutique. Le Prince de l'Eglise et la vedette hétérodoxe institutionnelle de la presse orientent ensemble le salon d'attente et facilitent la transition entre le Vieux et le Neuf, entre les anciennes idéologies qui meurent et les nouvelles qui n'ont pas encore vu le jour. [...] Dans la société politique hexagonale, Jean-Marie Lustiger et Serge July jouent en somme les psychothérapeutes. Le premier, sans chercher à le savoir, le second en le sachant. Le Prince de l'Eglise, en surveillant les siens, finira peut-être par fournir une dimension morale aux nouveaux libéraux bien que tel ne soit nullement son dessein. Le directeur-star de Libération, en activant la naissance d'un nouvel individualisme, alerte la gauche et l'obligera un jour à réfléchir davantage (38). »

Encore une fois, laissons de côté ce que ces propos peuvent avoir d'ahurissants. Le « couple » Lustiger-July est un avatar contemporain du couple Schuman-Monnet, c'est la même alliance entre les chrétiens et les laïcs. Et pour dissemblables que soient les deux individus en termes de style de vie, leur couple converge vers une singularité : le marché comme épine dorsale de la démocratie. Dans cette optique, le débat politique se confine à des questions sociales et éthiques (« *une fonction thérapeutique* » pour reprendre Duhamel) au sein des paramètres libéraux (39).

Car le « couple » en question est à la fois inclusif et exclusif. Autant il est difficile d'imaginer une quelconque pensée sociale provenant d'une synthèse des idées du couple improbable Lustiger-July, autant on peut les envisager comme les deux pôles d'attraction, les deux phares d'un nouveau consensus ratissant large. Si l'on peut se positionner (plus ou moins) positivement par rapport à l'un de ces deux personnages de la « société civile », l'ecclésiastique et le journaliste, alors on a le droit moral d'intervenir dans le débat public. Mais rejeter franchement les deux personnages, c'est se mettre hors-jeu. Les noms des personnalités proposées (actualisables à l'infini) importent moins que le dispositif aux cases préexistantes⁴⁰. Autrement dit, on a affaire à une machine idéologique pour produire du consensus et pour juger les uns et les autres selon leur capacité à intégrer les paramètres d'un débat de société légitime ; ce, sans tomber dans l'engagement explicitement partisan.

Le dispositif en place, vient le temps des concessions.
« *Depuis sa naissance, nous informe Duhamel, l'Europe est bancale. Elle souffre d'une atrophie congénitale de sa politique sociale, de sa dimension sociale et même, pire, de son ambition sociale (41).* » La contradiction entre une Europe sociale qui existe (42), et une qui reste à construire (43) se trouve dans la figure impossible d'une *atrophie congénitale* (44). En apparence, la concession faite aux adversaires va trop loin. On ne peut améliorer un projet *bancale* qui

ne repose pas sur des bases solides, pas plus qu'on peut revenir sur un défaut *congénital*, pas plus qu'on ne peut grand-chose pour une entité « *unijambiste et manchote* ». Loin de défendre l'Europe qui existe, malgré ses manquements et ses insuffisances, Duhamel ici semble plutôt argumenter en faveur d'une Europe qui reste à construire *selon d'autres bases*. Mais dans sa prose, et le « socialisme », et l'Europe existante (qui manque de dimension sociale et politique) sont « *congénitalement incompatibles* » avec l'Europe à venir. Contradiction qui se résout en catastrophe par un schéma évolutionniste qui parachèvera l'édifice « *Il y a eu depuis toujours une identité culturelle de l'Europe, hellénistique puis romaine, chrétienne, humaniste et enfin démocratique. Il y a, depuis les années 1950, une Europe de l'énergie et de l'industrie puis, avec le traité de Rome, l'apparition d'un marché commun européen. Une Europe de l'agriculture est née des années 1960, puis une Europe politique a surgi avec les années 1970, un marché unique avec les années 1980 et finalement une Europe monétaire avec les années 1990. En revanche, d'Europe sociale, il n'en est pratiquement pas question dans les textes fondateurs, et la politique sociale communautaire n'émerge que tardivement, timidement, malaisément, médiocrement* (45). »

Cette absence de politique sociale communautaire s'explique tantôt par les difficultés pratiques qui s'opposent à l'harmonisation des différents régimes sociaux des Etats membres, tantôt par l'indifférence de la majorité des responsables, en bons libéraux plus portés sur la construction monétaire. Duhamel lui-même insiste sur le besoin d'une « *conscience sociale perceptible, présente et active* » (46) au niveau européen, et estime que la France, avec sa révérence traditionnelle pour l'Etat providence, est bien placée pour être son fer de lance. Si la France est l'un des pays européens les plus avancés en matière de protection sociale, faudrait-il alors que la communauté s'aligne sur les normes françaises ? Faudrait-il que la France s'aligne sur le pays le plus avancé, là où son régime social n'est pas aussi avantageux ? En tout état de cause, de tels alignements pourraient très bien opérer dans le cadre d'une politique nationale, ils ne supposent pas *en soi* la construction d'une politique sociale européenne. Ce que semble reconnaître Duhamel : « *... Ce n'est pas, en effet, parce que les règles économiques et financières de l'économie de marché s'imposent de plus en plus sur la scène mondiale - non sans contradictions, sans antagonismes et surtout sans convulsions - que les modèles sociaux des grandes régions du monde devraient se fondre au sein d'un modèle universel. Chaque continent, chaque espace politique économique, chaque nation peut parfaitement, doit parfaitement conserver des caractéristiques bien identifiables et définir l'équilibre spécifique qu'elle croit lui convenir le mieux. La vocation de l'Union européenne n'est en rien d'assurer la transition des modèles sociaux nationaux vers un modèle mondial illusoire. C'est, tout au contraire, de fournir aux Etats membres le*

cadre et les moyens qui permettent d'inventer un modèle social européen qui se diversifie ensuite en modèles sociaux nationaux bien distincts (47). »

A première vue, ce passage, d'un flou caractéristique, semble annuler la nécessité d'un modèle social européen; en effet, si chaque Etat membre peut conserver son propre régime social, alors peu importe que l'Europe manque de dimension sociale. Formidable exemple de *dénégation* que l'avant-dernière phrase : il ne s'agit pas d'une transition vers un modèle mondial (illusoire) qui, de toute façon, est en dehors de la compétence de l'Union européenne, mais vers un modèle social européen qui reste à inventer. Mais pourquoi inventer un modèle européen dans ces conditions, si un modèle national existe déjà (48) ? Répondons pour Alain Duhamel : vu que « *les règles économiques et financières de l'économie de marché s'imposent de plus en plus sur la scène mondiale* », les modèles nationaux seront trop déphasés par rapport à la nouvelle donne économique. A l'Europe de fournir un cadre plus adapté, mais qui pourra accommoder les (petits) particularismes des Etats membres. On peut en déduire que « l'harmonisation » de régimes sociaux dont parle Duhamel ne veut pas dire alignement sur le régime le plus avancé en matière sociale. Reste un hiatus sensible entre les deux propositions : l'Europe souffre d'un déficit en matière de politique sociale ; il faut harmoniser les différents régimes. Ce qui fait des dégâts dans la citation qui suit : « *Une France drapée dans une souveraineté intangible serait une France spectatrice de l'avenir qui se construit. Une France **partageant** sa souveraineté est une France confiante dans ses capacités, optimiste dans sa faculté d'évoluer, une France consciente de ses atouts et de son poids. La religion de l'exception française est un fétichisme de l'histoire arrêtée. Le **partage** de souveraineté au sein de l'Union européenne est l'expression d'un espoir et d'une confiance : espoir en un destin français au sein d'une Europe unie, confiance en une influence française au cœur d'une **puissance partager** (sic). Au XXI^e siècle, l'intégrisme de la souveraineté sera un leurre et une cécité: la souveraineté partagée est une promesse de **puissance partagée**, la souveraineté barricadée, la certitude du déclin (49). »*

Plus que le résultat d'un moment d'inattention (en rédigeant et en corrigeant), la faute gigantesque (« *puissance partager* ») est symptomatique d'un véritable trouble touchant au mot « partage » ; la confusion entre le participe passé et l'infinitif rejoint la même ligne de fracture entre une Europe qui existe (une puissance déjà partagée) et une Europe qui reste à construire (une puissance à partager). La répétition compulsive dans le paragraphe du mot « partage » indique qu'un concept essentiel est réduit à faire du surplace. Il faut voir la répétition ici comme une faute de style réussie où, ce qui compte par-dessus tout, c'est l'évitement du synonyme gênant. Le « modèle européen de société » de Jacques

Delors se définit par la « *combinaison de la puissance et de la solidarité* », autrement dit, le mariage inédit de puissance monétaire et de prise en charge de l'Etat (50). « Solidarité » se transformant en « partage » - terme à mi-chemin entre les idéologies chrétiennes et socialistes -, « l'Europe sociale » se vide un peu plus de ses connotations keynésiennes.

L'impasse concerne ces deux termes (« puissance » et « partage ») qui résistent à tout approfondissement. Le partage préconisé ne prend sens que par rapport à son contraire, le non-partage qui a pour nom « l'exception française », locution ouverte qui désigne le refus délibéré (irrationnel, enfantin) de la France de s'adapter aux normes, quelles qu'elles soient (51). La figure rhétorique d'une exception française implique dans ce contexte une fracture binaire entre la France et une Europe relativement unie. Passons sur le fait que les autres nations européennes ont elles-mêmes leurs particularismes, leurs propres tendances à jouer la carte de l'exception, comme d'ailleurs semble l'accepter Duhamel dans ses coups de griffe passagers contre la Grande-Bretagne, lanterne rouge de la construction européenne (52). Ce qui compte ici, c'est l'idée que l'exception française soit intrinsèquement vaine et illégitime par rapport à l'Histoire en marche. « *La modernisation européenne se réaliserait au détriment de la célèbre exception française... Le monde change, que cela plaise ou non, et il change vite. En s'isolant, la France s'affaiblirait irrémédiablement* (53). » Comme s'il s'agissait d'une force mystérieuse existant au-delà de la volonté politique.

Ce qui est éludé dans le passage cité ci-dessus, ce sont les modalités de partage au sein de la nouvelle puissance que sera l'Europe. Le problème ici n'est pas tant le partage de souveraineté politique (objet de traités bilatéraux) que le partage de la puissance monétaire, de la richesse, question autrement idéologique qui touche aux modalités de *redistribution sociale*. La mobilisation d'une obligatoire dimension européenne à cette question permet à Duhamel de transformer une question hautement politique en une série d'ajustements techniques : « *L'objectif commun - des dépenses de santé progressant au rythme des ressources publiques - entraînera nécessairement des confrontations, des comparaisons, des échanges de recettes, de techniques, de méthodes. Plus les statistiques européennes seront harmonisés et améliorées (elles en ont grand besoin), plus le débat s'installera mécaniquement et plus les performances les plus reconnues influenceront les pays les moins efficaces* (54). »

Le vocabulaire renvoie au fonctionnement du marché, seul apte à trancher entre les bonnes et les mauvaises performances en termes statistiques. Comme le dit Duhamel, « *les politiques sociales resteront [...] sans doute nationales, mais un espace social européen se construira, progressivement mais*

irrésistiblement... avec la bénédiction du commissaire européen chargé de la concurrence. Ici, la subsidiarité ne ralentira pas longtemps les convergences (55). » En clair, les politiques sociales resteront nationales de manière transitoire avant de « converger » vers le régime social le plus « efficace », le plus « concurrentiel ». C'est donc au nom d'une implacable « logique européenne » que Duhamel peut affirmer que « *s'agissant de la France, c'est l'excès de fiscalité qui devra être corrigé. [...] La France protège mieux ses citoyens qu'elle ne leur enseigne l'adaptation. Cela va et doit changer. [...] Dans chaque secteur de l'activité sociale, l'intégration européenne ira dans le sens de l'assouplissement, de la mobilité, de l'innovation (56).* » Quelle adaptation et à quoi ? L'opposition faite entre « protéger » et « enseigner l'adaptation » ne laisse aucun doute: il s'agit d'une adaptation aux impératifs d'un marché « assoupli », à un Etat dont la main gauche sociale (Bourdieu) doit « normalement » s'alléger. Un nouveau rôle pour l'Education nationale se dessine : formater les esprits à la nouvelle donne. Cela va et doit se faire... Encore une fois, Duhamel joue sur les deux tableaux, entre le constat d'une fatalité et l'engagement volontariste (57). Si contradiction il y a, celle-ci se trouve chez les Français, entre leur « psychologie politique » et les lois d'airain du marché international : « *Les Hexagonaux comprennent en théorie les contraintes de la concurrence extérieure et exigent de conserver leurs garanties sociales: ils ne perçoivent pas que l'addition de ces deux pressions - la compétitivité internationale et la protection sociale - limitent terriblement l'autonomie des politiques économiques [...] Mais les Français eux-mêmes doivent évoluer. Si la psychologie politique des Hexagonaux s'est transformée, son évolution n'est pas achevée, tant s'en faut [...] [Les Français] ont certes beaucoup changé. Ils ont laïcisé leurs conceptions de la politique, ils ont intégré la dimension internationale, ils se sont convertis à l'Europe, à la concurrence, aux lois du marché. Ils restent attachés, ce qui se conçoit aisément, à l'incomparable protection sociale dont ils bénéficient. Mais ils n'acceptent pas encore les conséquences de leur conversion, ils ne maîtrisent pas les nouvelles règles de la société politique qui s'ébauche (58).* »

La conversion aux lois du marché et à l'Europe se fait dans le même mouvement. Il est clair qu'une des conséquences logiques de cette « conversion » sera l'invitation à revoir « l'incomparable » protection sociale dont bénéficient les Français et qui se doit, pourtant, d'être soumise à la comparaison. Ainsi, les formes d'organisation de la vie en société, loin d'être le produit de compromis historiques particuliers à chaque pays, deviennent des « recettes », et à ce titre, directement comparables en fonction de leur adaptation aux « contraintes de la concurrence extérieure ». En ce sens, la comparaison est toujours stratégique, un moyen calculé pour intervenir dans le débat national ; sinon, la pertinence politique de la comparaison se perd dans le banal constat de la différence culturelle. Dans le livre de Duhamel, l'impératif de la

comparaison aboutit au paradoxe suivant: bien que l'Europe soit une idée française, c'est à la France de faire des efforts pour s'adapter aux normes communes. « *Plus il y aura comparaison avec les autres nations européennes, moins le modèle administratif autoritaire français paraîtra acceptable. L'Europe facilitera le passage de la société jacobine à la société girondine, des structures centralisées aux structures autonomes, de l'autorité à la concertation, de la hiérarchie à l'ouverture, de l'obéissance à la participation* (59). » L'Europe serait un *deus ex machina* qui ouvre la voie à une victoire posthume inespérée des Girondins. Ainsi, la comparaison avec les partenaires européens va toujours dans le même sens défavorable ; la France est trop bureaucratique, trop étatique, trop rigide, trop corporatiste (60). Ainsi, le référentiel « Europe » réactive des critiques semblables faites de la France « bloquée » (Michel Crozier) dans les années 1960 au nom du dynamisme supérieur des Etats-Unis. Dans les années 1980, les réformes libérales se proposent au nom d'un capitalisme « rhéan » (Michel Albert) qui se démarque de sa variante anglo-saxonne par son importante dimension sociale (61). L'Europe sociale que Duhamel appelle de ses vœux se situe dans cette tradition et est désormais un élément incontournable de l'idéologie libérale en France; en effet, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, marqués par des inégalités sociales trop difficiles à justifier, sont devenus des contre-modèles. Mais malgré la rhétorique sociale, les réformes esquissées par Duhamel vont plutôt dans le sens d'une adaptation aux « *règles économiques et financières de l'économie de marché [qui] s'imposent de plus en plus sur la scène mondiale* ». En somme, « l'Europe sociale » serait un euphémisme utile pour désigner des réformes indicibles dans un cadre national (62).

Ce qui gêne le plus dans l'argument de Duhamel, c'est le hiatus entre la construction européenne et la mondialisation, la relation entre les deux processus n'étant pas précisée (63). La notion d'une « Europe sociale » semble faire valoir l'idée d'un rempart contre les méfaits d'une mondialisation dominée par le capitalisme anglo-saxon, mais à moins d'être un puissant pôle de résistance à celui-ci, « l'Europe sociale » n'a aucune raison d'être. Par ailleurs, cependant, il est question chez Duhamel d'une « logique libérale » qui « *rendra inmanquablement plus voyantes les distorsions de législations et de réglementations sociales* » (64). L'Europe serait donc un espace où le nécessaire travail d'adaptation aux normes (« distorsions » à corriger) du marché mondial pourrait avoir lieu dans les termes politiques familiers aux Européens (65) : « *libéraux et sociaux-démocrates s'affronteront durement, peut-être violemment. L'idéologie économique devra affronter la solidarité sociale et les volontarismes politiques* (66). » La marge de ce débat sera néanmoins excessivement réduite, vu qu'une politique « socialiste » est mise d'avance à l'écart (67). Ce sont les mêmes lois du marché qui régissent la concurrence entre les grands pôles régionaux ; en plus, la construction européenne prévoit la mise en concurrence des

régimes sociaux au sein de la communauté. Rien chez Duhamel ne suggère que « l'Europe sociale » puisse avoir vocation à être un pôle résistant au modèle capitaliste américain, bien au contraire ; ainsi la construction européenne serait la mise en place des institutions politiques pour domestiquer la mondialisation sur le sol européen (68). La confusion entre une Europe sociale qui existe et celle qui reste à inventer est symptomatique d'une gêne proprement idéologique ; pour parler brutalement, nous sommes invités à adhérer à une Europe libérale en construction (« Europe sociale ») au nom des acquis sociaux existants mais voués à disparaître.

Notes

1 Pierre Bourdieu et Luc Boltanski, « La production de l'idéologie dominante », *Actes de la Recherche*, 2-3, 1976, p. 70. L'article comprend une « encyclopédie des idées reçues ».

2 « *Je m'estime beaucoup plus Sciences Po que les journalistes ayant fait Sciences Po* », cité in *ibid*, p. 70. L'influence de Sciences Po se fait sentir non seulement dans le recours à des préceptes rhétoriques (thèse, antithèse, synthèse), mais dans un discours « objectivant » se démarquant des tribunes partisans et assurant la relative autonomie du champ journalistique. Jeune producteur des *Trois Vérités*, Duhamel exprimait le désir d'une approche plus fine, plus technique des problèmes politiques : « *Nous aurions souhaité des débats entre personnalités qui s'opposaient à l'intérieur des mêmes courants. Par exemple, entre les réformateurs ralliés et ceux de l'opposition* » (*Le Figaro*, 11 juin 1973). L'autonomie du champ journalistique (et la possibilité de synthèse « indépendante ») exige qu'on puisse casser la logique des camps, ou du moins en brouiller les frontières. On pourrait parler ici de la « technique triadique » ou « niniste », « consistant à construire laborieusement un espace à trois points par opposition de deux contradictoires, alors même que le point médian préexiste à tout l'édifice, n'en est pas le sommet mais la base » (Patrick Lehingue, « Le discours giscardien », in Jacques Chevalier et al, *Discours et idéologie*, PUF, 1980, p. 145). Dans les années 1950, le « mendésisme » occupait le point médian (plus efficace au plan idéologique que politique) entre le communisme et la droite pétainiste (Luc Boltanski, *Les Cadres*, Ed. de Minuit, 1982, p. 179 et sq.). D'après l'analyse de Lehingue du discours de Giscard d'Estaing, on retrouve la même figure rhétorique d'une modernisation ni à gauche, ni à droite. Duhamel n'est pas en reste : « *[le modèle social européen] n'aura rien en commun avec les sociétés totalitaires nées des deux guerres mondiales, et il a toutes les raisons de se distinguer du modèle américain actuellement dominant* » (*Une ambition française*, Plon, 1999, désormais AF, p. 139). Alain Minc non plus : « *L'alternance est pourtant plus subtile que la rivalité entre un Tout-Etat condamné à mort par la globalisation et un Tout Wall Street que la mollesse de nos institutions financières aide à installer* » (*La mondialisation heureuse*, Plon, 1997, p. 222).

3 Livre de circonstance (désormais AF) parce que *daté* au sens propre. On est tout de même surpris, dans un livre qui prétend traiter l'évolution de l'Europe dans les décennies à venir, par la naïveté de certains jugements trahissant une conception platement électoraliste, circonstancielle, de la politologie. « *Depuis le mitan des années 1990, l'Europe bascule vers la social-démocratie*

(AF, p. 137) ; « Désormais, c'est l'inverse : l'Europe vire au rose. A Londres, le post-travailliste Tony Blair triomphe... Sur quinze gouvernements de l'Union européenne, onze sont désormais dirigés par des sociaux-démocrates... Jamais des conditions aussi favorables à une vraie percée de la politique sociale n'avaient été réunies auparavant. » (p. 117-18).

4 *Le complexe d'Astérix. Essai sur le caractère politique des Français*, Gallimard, 1985, p. 191.

5 *Ibid.*, p. 98.

6 *ibid.*, p. 15.

7 Michael Schudson, *Discovering the News*, Basic Books (New York), 1978.

8 Loïc Blondiaux, *La fabrique de l'opinion. Une histoire sociale des sondages*, Le Seuil, 1998, pp. 317, 407.

9 Cité in Blondiaux, *op. cit.*, p. 315.

10 Otto Klineberg, « Jean Stoetzel et l'étude scientifique du caractère national », in Raymond Boudon, François Bourricaud et Alain Girard (dirs.), *Science et théorie de l'opinion publique. Hommage à Jean Stoetzel*, Retz, 1981.

11 Lawrence Wylie, *A la recherche de la France*, cité in Jean-Jacques Servan Schreiber, *Le défi américain*, Denoël, 1967, p. 271.

12 Fredric Jameson, *The Political Unconscious*, Methuen (London-New York), 1987, p. 121 (à propos du formalisme de Vladimir Propp).

13 J'emprunte ce terme à Francis James, voir sa contribution dans ce volume sur Christine Ockrent.

14 Bourdieu et Boltanski, *art.cit.*, p. 4.

15 Par exemple, AF, p. 183, 188.

16 L'ancien premier ministre Edouard Balladur non plus. Dans *Je crois en l'homme (plus qu'en l'Etat)*, il renvoie dos à dos le marxisme (« c'est la liberté qui en souffre ») et l'ultralibéralisme (« c'est la solidarité qui en souffre ») pour mieux justifier sa politique de privatisation « populaire ». (Flammarion, 1997, p.70). Voir aussi note 2 ci-dessus.

17 Qu'on en juge par la lecture de Jacques Delors, *L'unité d'un homme. Entretiens avec Dominique Wolton*, Odile Jacob, 1994 ; Elisabeth Guigou, *Pour les Européens*, Flammarion, 1994 ; Valéry Giscard d'Estaing, *Dans cinq ans, l'an 2000 ; les enjeux de l'élection présidentielle*, Compagnie 12, 1995 et même Henri Emmanuelli, *Plaidoyer pour l'Europe*, Flammarion, 1992, où l'on retrouve la même thématique et les mêmes arguments à quelques nuances près.

18 La notion de lecture symptomale vient du philosophe Louis Althusser (*Lire le Capital*, Maspero, 1965). Pour une évaluation critique de cette notion, voir Jean-Marie Vincent, *Un autre Marx. Après les marxismes*, Editions Page deux, Lausanne, 2001, p. 111-24. Puisque la lecture symptomale n'est pas une exégèse, ou une herméneutique, je me permets de façon *contre-stratégique* d'étendre l'analyse à d'autres textes de Duhamel, et aux idéologues proches comme Alain Minc. D'un point de vue sociologique, le livre de Duhamel n'existe pas seul.

19 La notion de « bon européen » représente en soi une opération idéologique de premier ordre. Elle a contribué à l'extension de l'adjectif « européen » (sens propre : « d'Europe ») à un deuxième sens, consacré par l'usage: « favorable à la construction européenne » (*Petit Larousse*). Mais quelle construction européenne ? Le deuxième sens renvoie à une croyance (ou engagement) politique qui prend ordinairement la terminaison « -iste ». Dans une optique qui privilégie « la fin des idéologies », ce n'est pas une mince opération. On demande aux Européens de droit et de fait (car citoyens résidant dans un espace à la fois politique et géographique)

de faire un effort pour devenir de (bons) « Européens », c'est à dire favorable à l'Europe libérale.

20 L'idée que l'Europe soit une idée française est en droit fil de la tradition révolutionnaire et le modèle républicain universel qui en est issu. Héritier de cette tradition (et cité par Duhamel), Victor Hugo proposait des « Etats Unis de l'Europe » avec pour capitale Paris. (Voir Guy Rosa, « La République universelle. Paroles et actes de Victor Hugo », in Michel Vovelle (dir.), *Révolution et République. L'exception française*, Kimé, 1994, p. 649-64.

21 *Les peurs françaises*, Flammarion, 1993.

22 AF, p.12. Cf. Robert Schuman, le « père de l'Europe » : « [la Communauté européenne] ne pourra et ne devra pas rester une entreprise économique et technique : il lui faut une âme, la conscience de ses affinités historiques et de ses responsabilités présentes et futures, une volonté politique au service d'un même idéal humain. » Cité in René Lejeune, *Robert Schuman (1886-1963), Père de l'Europe. La politique, chemin de sainteté*, Fayard, 2000, p. 169.

23 AF, p. 142.

24 AF, p. 144.

25 Pour qui serait tenté par une lecture psychanalytique, le texte de Duhamel (AF), en apparence aride, ne manque pas de possibilités. Dans la grille de lecture offerte par *Totem et Tabou*, l'euro se présente comme un « concurrent » au tyrannique « roi dollar » qui domine l'économie mondiale (p. 89). Il y a danger que les (frères) Européens, « dispersés et velléitaires, apparaissent comme des vassaux » de l'Amérique « suzeraine » (p. 201). La figure de la castration est présente dans la caractérisation de l'Europe comme « unijambiste et manchote » (p. 13). Ce qui est refoulé, c'est l'issue du conflit: après avoir tué le roi américain, les frères européens érigent un totem à sa mémoire, le sacralise. Le fantasme ici remplit le « trou » dans le raisonnement politique: que fera l'Europe d'une « puissance » qui lui permettra d'être « actif »? La question (entre autres) d'un nouvel ordre international n'y figure pas.

26 « L'empire » : terme ambigu qui couvre les deux régimes bonapartistes (où dans le premier, l'Empire avait une dimension européenne), l'empire colonial mis en place sous la Troisième République, et en lointain écho fantôme, l'empire d'Occident de Charlemagne appuyé sur le christianisme.

27 AF, p. 223.

28 Cité in René Lejeune, *op. cit.*, p. 168-9. Il s'agit d'une synthèse des discours prononcés par Schuman dans les années 1950, établie par Lejeune qui fut un proche collaborateur.

29 AF, p. 68-9 (sondage SOFRES, 1997). Maniant la rhétorique paternaliste, Duhamel accuse les adversaires de la modernisation européenne (qui se fera qu'on le veuille ou non) de manquer de confiance en leurs concitoyens: « *Ceux qui s'agrippent à la hampe du drapeau tricolore comme s'il était sur le point d'être arraché à la nation font preuve d'une bien grande méfiance envers la force et la vitalité de ce pays ou la personnalité de son peuple* » (p. 194). L'argument est bizarre parce que, dans la première phrase du livre, il affirme: « *la France est devenue une nation mélancolique* ». La contradiction est moindre si l'on considère que la mélancolie en question est plutôt le fait d'une fraction de l'élite dirigeante.

30 AF, p. 24.

31 Le mot « tandem » est aussi utilisé pour le couple Jospin-Chirac (p. 82). La notion d'une coopération fondamentale entre gens « différents » est indispensable pour le commentaire politique « neutre ». Cf. « *Des hommes aussi différents que*

Jacques Delors ou Valéry Giscard d'Estaing, que Raymond Barre ou François Mitterrand, que Pierre Mauroy le lyrique et même qu'Alain Juppé le logique relèvent incontestablement de [la catégorie des euro-volontaristes] » (p. 76). Les « tandems » semblent (plutôt) respecter la règle d'un croyant et d'un laïc.

32 René Lejeune, *op. cit.*, p. 74. La référence biblique pourrait expliquer la distinction faite par Duhamel entre « nationalistes sincères » et « démagogues ».

33 Cf. Bourdieu et Boltanski sur Jean Monnet, premier commissaire au Plan, (« *grand bourgeois socialisant, provincial par ses origines et cosmopolite par ses activités* »), « *qui rassemble, dans une combinaison rare, un grand nombre de propriétés relativement opposées [et] est prédisposé à occuper le rôle de médiateur entre les classes et surtout entre les fractions de la classe dominante et à entreprendre les marchandages qui définissent la politique de "concertation" mise en œuvre par le Commissariat.* » (*art. cit.*, p. 36, 37).

34 Duhamel, *Les peurs françaises*, Flammarion, 1993, p. 181.

35 *ibid*, p. 183.

36 *ibid*, p. 181.

37 On rejoint ici le centre de gravité du commentaire journalistique en France, la « deuxième gauche » antijacobine, antiétatique, incarnée par Jacques Julliard (cité en exemple par ses paires Duhamel et François de Closets), catholique comme Jacques Delors. On pourrait aussi citer le travail dans les années 1980 et 1990 du *think tank* à la française, la Fondation Saint-Simon (dont furent membres Julliard et Alain Minc) qui regroupait des personnalités (intellectuels et industriels) de la gauche « moderne » et la droite « sociale ».

38 *Le complexe d'Astérix*, *op.cit.*, pp. 132, 135.

39 Cf. Alain Minc : « *Libéralisme de droite contre libéralisme de gauche: le rêve* » (*La mondialisation heureuse*, Plon, 1997, p. 226).

40 La campagne européenne de 1999 a vu le couple Dany Cohn-Bendit et François Bayrou, se rivalisant dans leur enthousiasme pour l'Europe mais à couteaux tirés sur la question de la dépénalisation du cannabis.

41 *AF*, p. 113.

42 « *De nouveau, l'Europe sociale fournit la preuve que, lorsque les politiques se mobilisent, les technocrates obéissent...* » (*AF*, p. 125); « *Si l'Europe sociale a progressé si lentement, c'est la faute des gouvernements nationaux* » (*ibid.* p. 121).

43 « *La vocation de l'Union européenne..., c'est de fournir aux Etats membre le cadre et les moyens qui permettent d'inventer un modèle social européen...* » (*AF*, p. 138).

44 L'atrophie se dit de la diminution d'une partie du corps par défaut de nourriture (*Littré*), survenant après la naissance (*Larousse*) ; est congénital, ce qui existe à la naissance.

45 *AF*, p. 113.

46 *AF*, p. 114.

47 *AF*, p. 138.

48 La réponse est déjà donnée par Alain Minc : « *Combattre la mondialisation est illusoire; vouloir la dompter avec les instruments d'autrefois, tous d'essence étatique, est contre-productif; l'adopter, sous sa seule variante américaine, est naïf. Entre la révolte infantile et la soumission irréfléchie, l'espace est grand pour qui essaie d'innover* » (Minc, *op cit*, p. 222). Le grand espace en question relève de la dénégation (« l'espace n'est pas petit »).

49 *AF*, p. 195 (je souligne).

50 Jacques Delors, *L'unité d'un homme...*, *op. cit.*, p. 295.

51 On retrouve la même critique de « l'exception française » (le tropisme « idéologique » du débat politique) il y a vingt ans chez François de Closets (s'appuyant sur une dénonciation de la gauche « archaïque » par l'éditorialiste Jacques Julliard, lui-même relayant Michel Rocard). *Le système EPM*, Grasset, 1980, p. 137 et sq. La notion d'une exception française a son origine dans la Révolution. La France serait ce pays d'exception, ce pays qui, à partir d'un événement « exceptionnel », était en mesure de proposer un modèle républicain à vocation universelle. Pour les polémistes de la Contre-réforme des années 1980, la figure de l'exception française devient le symbole d'un sens de grandeur déplacé, d'un déphasage chronique par rapport à la réalité, manifesté le plus souvent dans le maintien d'un archaïque affrontement gauche-droite. Voir François Furet, Jacques Julliard, Pierre Rosanvallon, *La République du Centre. La fin de l'exception française*, Calmann-Lévy, 1988 (collection « Liberté de l'Esprit », Fondation Saint-Simon). Pour une diatribe réactionnaire (encensée par Alain Besançon, Marc Fumaroli et Jean-François Revel) qui « vend la mèche », voir Claude Fouquet, *Délires et défaites. Une histoire intellectuelle de l'exception française* (Albin Michel, 2000) qui ose affirmer, « *C'est avec la Révolution que le délire français prit des proportions inquiétantes... Jusque-là, nous étions plutôt dans les normes* » (p. 8). Le livre de Nicolas Bonnal (ancien élève de Sciences Po), *Le Coq hérétique. Autopsie de l'exception française*, (Les Belles Lettres, 1997) est à ranger sous la même enseigne. Pour les idéologues libéraux comme Julliard ou Minc, les critiques venant de la gauche peuvent être écartées d'un geste de la main sous le prétexte que les Français sont les seuls à raisonner en des termes aussi « archaïques ».

52 Honneur usurpé depuis (2007) par la Pologne.

53 *AF*, p. 194.

54 *AF*, p. 133. Cf. le financier et écrivain Alain Minc: « *La vérité est simple, les marchés financiers jugent désormais les Etats comme les marchés boursiers, les entreprises. Une "pensée unique" est, là, à l'œuvre* » (*op. cit.*, p. 15).

55 *AF*, p. 135.

56 *AF*, p. 187.

57 L'engagement volontariste, c'est aux Français de le faire pour se mettre en règle. Cf. l'analyse faite par Bourdieu du discours du banquier Tietmeyer, in *Contre-feux*, Liber-Raisons d'agir, 1998, p. 51-57.

58 *Les habits neufs de la politique*, Flammarion, 1989, p. 191; 197.

59 *AF*, p. 189. Parfaitement anachronique, cette référence aux Girondins est un énième relais journalistique du discours de Michel Rocard au Congrès du Parti socialiste à Nantes en 1977 où il a distingué entre deux cultures de la gauche, l'une « archaïque », jacobine, étatique, nationaliste et protectionniste, et l'autre « moderne », girondine, décentralisatrice, régionaliste, européenne. Par-delà le thème de la décentralisation, la référence aux Girondins évoque aussi la question des alliances de classe, historiquement que voici ; est-ce que le salut de la République se trouve *en haut* par l'accord avec la fraction éclairée de l'aristocratie, ou *en bas* par l'alliance avec les catégories les plus avancées des masses populaires ? Vu la vigueur avec laquelle Duhamel pourfend les dérives « populistes » des adversaires de l'Europe, on peut déduire que cette question, actualisée, fait partie de la référence.

60 Il serait intéressant (et salutaire) de recouper les comparaisons faites entre Etats membres, et les arguments avancés en faveur de l'Europe dans la presse des divers pays européens, toutes tendances confondues. Avis aux potentiels doctorants parlant plusieurs langues...

61 Michel Albert, *Capitalisme contre capitalisme*, Seuil, 1991. Ancien commissaire Général au Plan et co-rédacteur du *Manifeste radical* (Denoël, 1970) avec Jean-Jacques Servan-Schreiber, Michel Albert propose deux modèles du capitalisme : « néo-américain », qui privilégie la réussite individuelle et le profit financier à court terme, et « rhénan » (en vigueur en Allemagne, Suisse, Benelux, la Scandinavie et avec des variantes au Japon) qui privilégie la réussite collective, le long terme, et le consensus social. La France est sommée de choisir son camp entre ces deux modèles, seuls viables après la chute du communisme.

62 Euphémisme qui dépend d'une correspondante stigmatisation du capitalisme américain, jugé excessif pour l'Europe en raison d'une différence de civilisation, ce qui découle d'une conception psychologisante du conflit politique. Le rejet du capitalisme à l'américaine permet de situer un libéralisme modéré entre les deux extrêmes du socialisme et de l'ultralibéralisme. Chez Duhamel, « le modèle social européen » se construit contre « l'hégémonie américaine ». Il est à noter qu'Alain Minc, dont l'argumentaire est similaire à celui de Duhamel, semble rejeter sans ménagement l'idée d'une Europe sociale (ou « *d'une construction européenne d'un autre type* », ou « *l'Europe du travail contre celle du capital* ») car il n'existerait pas de modèle alternatif autorisant une économie même partiellement planifiée qui mettrait à l'abri de la mondialisation. Pour Minc, "*les Français sont parmi les Européens les seuls à s'interroger dans des termes aussi traditionnels et surannés*" (*La mondialisation heureuse*, Plon, 1997, p. 72-3). C'est à Jacques Delors qu'on doit le terme « L'Europe sociale », déjà ambigu (« *ce n'est pas keynésien, mais plutôt d'inspiration solidaire* », Jacques Delors, *L'unité d'un homme...*, *op. cit.*, p. 295), et c'est lui aussi qui recourt à une métaphore organique : « *[Nos systèmes sociaux] ont vieilli, un petit peu comme le corps d'un homme ou d'une femme, qui, à l'âge de cinquante ans, est moins souple qu'à vingt ans. Il s'agit donc de leur redonner de la souplesse* » (*op. cit.*, p. 293-94). L'organicisme se révèle traître ; le corps d'une personne de cinquante ans est voué à terme à la mort, non à un regain de souplesse par un effort volontariste. Bref, la social-démocratie vieillissante aura fatalement à passer la main au libéralisme, plus jeune, plus souple, plus dynamique.

63 Alain Minc voit deux « tendances » à l'œuvre, « *deux phénomènes libre-échangistes [qui] se déroulent en parallèle* » : la formation de grands ensembles régionaux (États-Unis, L'Union européenne, Japon) qui attirent les pays périphériques dans leur zone de libre-échange; la libéralisation des échanges à l'échelle mondiale. Ces deux tendances peuvent se renforcer l'une l'autre, ou se neutraliser si l'un des ensembles cède à la tentation protectionniste ou keynésienne. Chez Minc, il ne devrait y avoir aucune différence de nature entre régionalisation et Mondialisation : « *cette double évolution, cette poussée régionale et mondiale du libre-échange semble faire de la mondialisation du commerce une certitude* » (p. 27). L'intégration politique des Etats membres est loin d'être prioritaire pour Alain Minc ; autant l'Europe se doit d'être une entité unique dans le domaine économique, autant elle peut rester confédérale dans le domaine politique.

64 *AF*, p. 134.

65 Encore une fois, c'est le provocateur Alain Minc qui a le mérite d'être clair sur ce point. « *Cette compétition entre Européens les aidera tous à s'adapter aux exigences de la mondialisation: l'Europe est le meilleur des boucliers, parce qu'elle devient l'instrument du changement* ». Il faut préciser que le mot « bouclier » joue chez Minc le même rôle que « l'Europe sociale » chez Duhamel. Loin d'être un rempart, c'est un lieu d'autocorrection: « *La construction européenne offre le meilleur exemple de la pratique de judoka qu'autorise la mondialisation, prendre*

appui sur ses propres faiblesses, se corriger et se trouver, ainsi de façon presque naturelle en position de force. L'Europe est un bouclier contre les aspects négatifs de la mondialisation à condition d'en avoir, en revanche, tiré le meilleur profit et de s'y être, de plein pied, intégré » (p. 49). En clair, l'Europe « protège » contre les aspects négatifs de la mondialisation, à condition de s'y soumettre pleinement. (Au demeurant, on n'a jamais vu de judoka prenant appui sur ses propres faiblesses).

66 AF, p. 135.

67 Minc insiste sur le fait que l'Europe verra cohabiter des Etats membres avec des modèles « très différents » qui seront en compétition entre eux, bien qu'il rejette par ailleurs la possibilité d'un modèle alternatif (voir note 62 ci-dessus). Quoi qu'il en soit, pour Minc, les sociétés civiles choisiront plus ou moins d'efficacité (fiscalité à l'américaine), ou plus ou moins de solidarité (fiscalité à la suédoise). La confrontation entre modèles politiques se jouera au sein de l'Union européenne, et pas seulement entre pôles mondiaux ; son issue ne fait pas de doute. Entre efficacité et solidarité, les marchés n'hésiteront pas un instant ; ne reste aux citoyens que de faire preuve de « réalisme ». Pour Minc, face à la mondialisation, il y a deux réflexes possibles. « *Les premiers, qui portent les germes du déclin, ont pour nom sous la droite, le social-corporatisme, sous la gauche, la social-démocratie keynésienne. Les seconds se rangent, elles, sous la bannière du libéralisme, mais avec contrairement à une mythologie si française, une alternative de droite ou de gauche* » (p. 226). En clair, l'espace politique se réduit aux conflits internes au libéralisme. « *La mondialisation n'impose pas une pensée unique, elle dessine une réalité unique à partir de laquelle des politiques contraires, l'une ancrée à droite, l'autre à gauche, sont possibles mais l'une et l'autre d'essence libérale* » (p. 11). Cf. Christine Ockrent: « *Ce n'est la pensée qui est unique, c'est la réalité qui domine* » (*L'Europe racontée à mon fils. De Jules César à l'euro*, Robert Laffont, 1999, p. 149).

68 Si Duhamel ne se donne pas les moyens d'aborder la relation entre européanisation et mondialisation, c'est parce que la tradition politiste dans laquelle il s'inscrit se limite au domaine politique, l'économique étant un domaine extérieur artificiellement détaché. Ce découpage, interne à la doctrine libérale et d'inspiration américaine, pourrait expliquer la tension chez Duhamel entre fatalisme (économique) et volontarisme (politique). Si le livre d'Alain Minc paraît moins gêné aux entournures, c'est parce qu'il s'inscrit davantage dans un registre d'économie politique où les lois d'airain de l'économie sont traduites directement en choix politiques, jugés réalistes ou non. On pourrait même parler ici d'un « tandem » Duhamel-Minc.

